

NOTE D'INTERVENTION DE L'IRÉC

Numéro 33/Mai 2014

Ce rapport de recherche analyse l'impact des modifications de la composition de la main d'œuvre sur l'évolution et le niveau des salaires au Québec.

SOMMAIRE

Introduction

1. Salaires horaires moyens et médians
 2. Écart Hommes-Femmes
 3. L'évolution des salaires selon l'âge
 4. L'évolution des salaires selon le niveau de scolarité
 5. L'évolution des salaires entre le secteur public et les autres secteurs
 6. L'évolution des salaires entre le Québec et le reste du Canada
- Conclusion

Évolution de la rémunération horaire au Québec 1980-2012

Jules Bélanger*

Oscar Calderon*

La composition démographique et sociale de la main d'œuvre des économies occidentales s'est transformée de manière importante depuis les trente dernières années. Parmi ces transformations, notons par exemple la progression marquée du taux d'activité des femmes, l'augmentation significative du niveau de scolarité moyen et, plus récemment, le vieillissement de la population en âge de travailler. Puisque les variables sociodémographiques influencent le comportement des travailleurs et des entreprises sur le marché du travail, il devient alors important de les intégrer dans l'analyse de l'évolution d'indicateurs clés tels que le taux de chômage, le taux d'activité et les salaires.

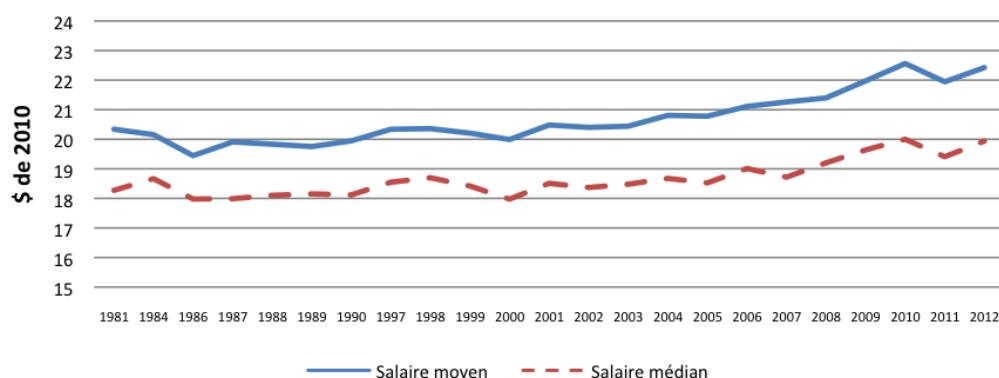
Le rapport de recherche *Évolution de la rémunération horaire au Québec*¹ analyse l'impact des modifications de la composition de la main d'œuvre sur l'évolution et le niveau des salaires au Québec. Plus précisément, nous employons la méthode de décomposition d'Oaxaca-Blinder afin d'identifier les déterminants de l'évolution des écarts salariaux entre différentes catégories de travailleurs sur une période de trente ans.

Salaires horaires moyens et médians

Les salaires horaires moyens et médians des travailleurs à temps plein âgés de 17 à 64 ans ont augmenté respectivement de 10,3 % et 9,1 % entre 1981 et 2012. Cette croissance s'observe principalement vers la fin de la période, soit à partir du début des années 2000. L'écart entre les salaires horaires moyens et médians tend à s'accroître légèrement sur la période ce qui laisse supposer une croissance relativement plus forte des salaires dans les quantiles supérieurs. Ces tendances évaluées à la moyenne masquent toutefois des évolutions contrastées selon les groupes de travailleurs.

GRAPHIQUE 1

Salaires horaires des travailleurs à temps plein âgés de 17 à 64 ans, Québec



Durant la même période, les caractéristiques sociodémographiques des travailleurs salariés ainsi que leur profession et domaine d'emploi ont changé considérablement. La main-d'œuvre salariée est aujourd'hui plus âgée, moins syndiquée et plus éduquée. La proportion des travailleurs âgés de 45 à 64 ans est ainsi passée de 26,2 % à 40,3 % entre 1981 et 2012 alors que la proportion de travailleurs syndiqués a diminué de 44,7 % à 39,2 % sur la même période. Le niveau d'éducation des travailleurs salariés a connu une progression constante sur la période alors que le pourcentage de diplômés universitaires est passé de 11,3 à 27,1 %.

Sur la période, une proportion croissante de la main-d'œuvre salariée travaille au sein du secteur tertiaire alors que les emplois dans le secteur secondaire sont moins nombreux, et ce principalement depuis la fin des années 1990. En effet, la part des travailleurs salariés employés dans les industries de Fabrication passe de 24 % à 16 % entre 1997 et 2012. À l'opposé, une part croissante des travailleurs est employée dans des secteurs tels que Santé et l'éducation ou Finance et services administratifs.

2

Écart Hommes – Femmes

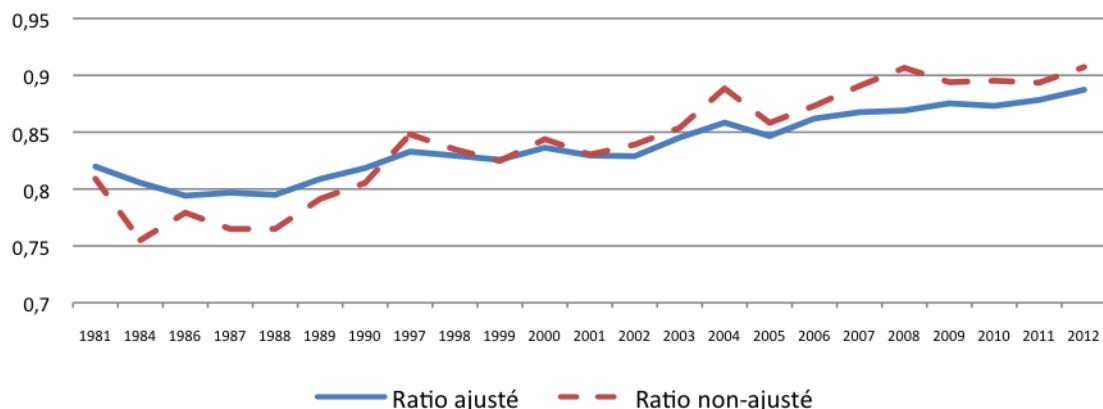
Entre 1981 et 2012, les salaires horaires moyens et médians des femmes ont cru de 16,8 % et 19,4 % respectivement alors que ceux des hommes augmentaient de 6,7 % et 2,8 %. Les niveaux de salaires horaires moyens et médians se situaient en 2012 pour les femmes à 21,2 \$ et 19,0 \$ contre 23,4 \$ et 20,6 \$ pour les hommes.

Le rattrapage salarial effectué par les femmes depuis les trente dernières années s'explique en partie par l'évolution des caractéristiques sociodémographiques sur la même période. Tout d'abord, les femmes ont connu une progression marquée de leur niveau de scolarité. De 1981 à 2012, le pourcentage de femmes détenant un diplôme universitaire a connu une augmentation de 22,8 %. En 2012, environ 32,2 % d'entre elles détenaient un diplôme universitaire. Cette progression contraste avec celle des hommes qui sur la même période ont connu une augmentation de 10,7 %. Le pourcentage de femmes détenant un diplôme universitaire, qui dépassaient déjà en 1997 celui des hommes, est supérieur de 8,1 % à celui des hommes pour l'année 2012. L'ancienneté moyenne des femmes a également cru de manière importante entre 1981 et 1997 et dépasse aujourd'hui celle des hommes. Le taux de syndicalisation des deux groupes a diminué sur la période de 1981 à 2012, mais davantage pour les hommes que pour les femmes.

Au niveau des industries, le déclin du secteur de la fabrication s'observe chez les deux groupes, principalement entre 1997 et 2012. La décroissance des emplois dans ce secteur est plus marquée pour les femmes. Celles-ci ont connu une forte croissance dans le secteur de la santé et de l'éducation, 33 % d'entre elles occupaient un emploi dans cette industrie en 2012. Les hommes ont connu pour leur part une progression des emplois dans les industries de la construction et de la finance et des services administratifs. Le type d'emplois qu'occupent les hommes et les femmes a également évolué de manière importante depuis trente ans. Alors que les femmes avaient pratiquement rattrapé les hommes dans les postes de cadres entre 1981 et 1997, leur pourcentage a diminué entre 1997 et 2012 à 6,4 % contre 8,1 % chez les hommes. La décroissance du nombre de cadres est observée chez les deux sexes entre 1997 et 2012. Le nombre de femmes qui occupent des emplois en secrétariat et gestion a diminué fortement entre 1981 et 2012 alors qu'il a légèrement augmenté pour les hommes. Les emplois de scientifiques ont augmenté chez les deux sexes, mais particulièrement chez les hommes.

Afin d'analyser comment les caractéristiques sociodémographiques affectent les différences de salaires entre les hommes et les femmes, nous considérons en premier lieu le ratio ajusté des salaires par régression linéaire. Sans apporter ces corrections, le ratio du salaire horaire moyen des femmes sur celui des hommes passe de 80,9 % à 90,7 % de 1981 à 2012. Lorsqu'on tient compte des caractéristiques telles que l'expérience potentielle, l'ancienneté, l'éducation, la syndicalisation, l'industrie et la profession, le ratio des salaires horaires moyens passe de 82,0 % à 88,7 % sur la même période. Les deux ratios sont reproduits dans le graphique 2.

GRAPHIQUE 2

Ratio du salaire horaire moyen des femmes sur celui des hommes

Sur le même graphique, il est possible d'observer une inversion dans la direction de l'effet de la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques. Lorsqu'on tient compte de ces dernières, l'écart entre les salaires augmente en début de période alors qu'il diminue à partir des années 1990. Cette tendance suggère qu'en fin de période, l'évolution des caractéristiques démographiques fait en sorte que nous devrions observer des salaires plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

De 1981 à 1997, le pourcentage de 109,2 % des différences dans les évolutions de salaires entre les sexes est expliqué par les différences des évolutions des caractéristiques. Ceci implique que les différences dans l'évolution des caractéristiques entre les deux groupes auraient dû entraîner une augmentation plus rapide des salaires des femmes que ce que nous observons. La progression de l'expérience et de l'ancienneté des femmes québécoises est responsable de 61,8 % du rétrécissement de l'écart entre les salaires horaires moyens des femmes et des hommes. L'évolution de l'éducation et des professions comptent pour 28,6 %. L'impact de ces variables sur l'évolution de l'écart des salaires diminue fortement dans la période subséquente. Entre 1997 et 2012, les différences dans les évolutions des caractéristiques n'expliquent que 38 % de l'évolution de l'écart de salaires. Les évolutions relatives des professions des hommes et des femmes expliquent pour 35 % de l'évolution de l'écart des salaires, à elle seule. En matière d'équité salariale, le rattrapage de salaire des femmes s'est surtout effectué sur la deuxième période sous considération comme le dénote la diminution de la partie expliquée par l'évolution différenciée des caractéristiques.

3**L'évolution des salaires selon l'âge**

Entre 1981 et 2012, on observe une faible croissance des salaires pour l'ensemble des groupes à l'exception de la catégorie des 17 à 24 ans. Dans ce dernier groupe, les salaires ont plutôt décliné et sont passés respectivement de 15,6 \$ à 14,1 \$ et de 13,7 \$ à 12,8 \$ pour les salaires horaires moyens et médians. En comparaison, les salaires horaires moyens et médians du groupe des 55 à 64 ans sont passés de 20,7 \$ à 23,6 \$ et de 18,4 \$ à 20,0 \$.

Dans les comparaisons visant à identifier les causes potentielles de l'évolution des salaires des jeunes et des plus vieux travailleurs, nous considérons deux groupes d'âge, soit les travailleurs salariés âgés de 25 à 34 ans travaillant à temps plein et ceux âgés de 45 à 54 ans. L'évolution des salaires des travailleurs âgés de 17 à 25 ans peut être affectée par la durée plus longue des études. De la même manière, l'évolution du salaire horaire moyen des travailleurs âgés de 55 à 64 ans peut être influencée par l'effet des préretraites. Les caractéristiques de ces deux groupes sont présentées dans les tableaux 5 et 6 pour les années 1981, 1997 et 2012 dans le rapport de recherche.

Entre 1981 et 1997, l'évolution des caractéristiques a favorisé les travailleurs âgés du groupe des 45 à 54 ans comparés au groupe des 25 à 34 ans. Les travailleurs plus âgés ont ainsi augmenté relativement plus rapidement leur niveau de scolarité et leur ancienneté et ont connu une croissance du taux de syndicalisation moyen. Ce dernier point contraste fortement avec la perte de 15,6 points de pourcentage de travailleurs syndiqués des 25 à 34 ans. Sur la même période, les travailleurs âgés de 45 à 54 ans ont par ailleurs accru leur présence dans les industries et les professions à haut salaire comme l'illustre notamment la diminution de ce groupe de travailleurs dans le secteur des ventes et des services et la croissance des travailleurs de la santé et de l'éducation.

À l'opposé, l'évolution des caractéristiques des travailleurs a été nettement favorable aux jeunes travailleurs sur la période allant de 1997 à 2012, notamment en ce qui a trait à la scolarité, la syndicalisation et l'ancienneté. Le taux de syndicalisation des 25 à 34 ans a augmenté de 30,4 % à 39,4 % alors que celui du groupe des 45 à 54 ans est passé de 50,8 % à 43,6 %. Finalement, la proportion de jeunes travailleurs dans les professions d'ouvriers, de secrétariat et de gestion a diminué au profit des métiers en santé et en éducation.

Nous quantifions l'impact de ces caractéristiques sur l'évolution des salaires horaires moyens des deux groupes entre les périodes par décomposition d'Oaxaca-Blinder dynamique. Entre 1981 et 1997, l'évolution relative du niveau de syndicalisation et de l'ancienneté expliquent l'agrandissement de 51,5 % de l'écart entre les travailleurs âgés de 25 à 34 ans et ceux âgés de 45 à 54 ans. Le mouvement relativement plus important des travailleurs âgés de 45 à 54 ans vers des professions et des industries à hauts salaires explique un autre 32,3 %. Durant la période suivante, soit de 1997 à 2012, les jeunes ont augmenté leur niveau de syndicalisation et sont passés dans des emplois à hauts salaires, notamment les emplois reliés à la santé et au domaine des sciences. Le pourcentage des travailleurs âgés de 45 à 54 ans syndiqués a diminué et leur présence dans les emplois à hauts salaires a augmenté de manière moins importante. Ensemble, ces deux facteurs expliquent 65 % du rétrécissement de l'écart des salaires de ces deux groupes.

4

L'évolution des salaires selon le niveau de scolarité

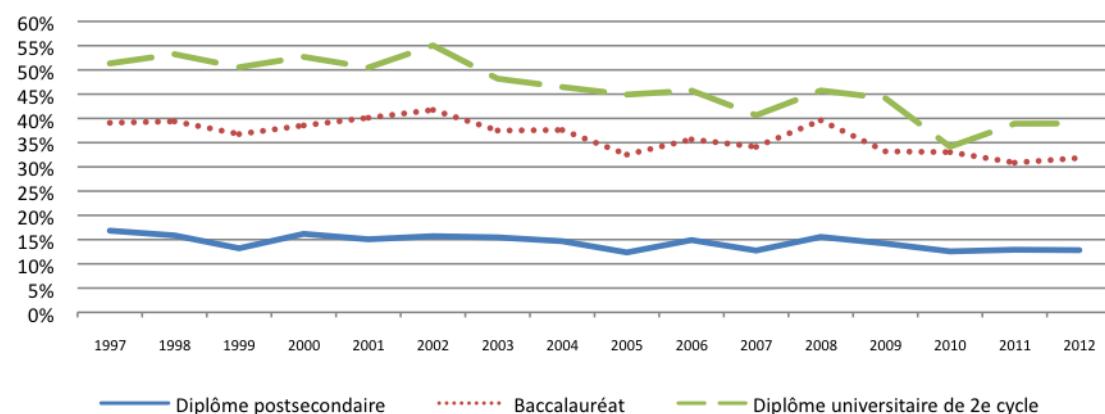
Entre 2001 et 2012, les salaires horaires moyens des travailleurs âgés de 17 à 64 ans qui détenaient un baccalauréat et un diplôme d'études supérieures ont respectivement augmenté de 3,1 % et de 2,7 %. Sur la même période, les travailleurs qui détenaient un diplôme secondaire et postsecondaire ont vu leur salaire croître de 5,9 % et de 7,4 %. Ce différentiel dans la croissance des salaires est encore plus prononcé lorsque nous ne considérons que les travailleurs âgés de 17 à 34 ans. Entre 1997 et 2012, les salaires horaires moyens des travailleurs de cette tranche d'âge qui détenaient une maîtrise ou plus ont chuté de 6,6 % alors que les salaires de ceux qui possédaient un baccalauréat ont augmenté de 3,2 %. La croissance des salaires des travailleurs moins scolarisés a été nettement supérieure. Sur la même période, les travailleurs détenant un diplôme d'études secondaires et d'études postsecondaires ont vu leur salaire croître respectivement de 13,2 % et 13,5 %.

Nous considérons la prime salariale à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires, un baccalauréat et une maîtrise ou diplôme supérieur par rapport à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, en contrôlant pour l'expérience, l'ancienneté, le sexe, l'industrie et la profession des travailleurs. Pour les travailleurs âgés de 17 à 64 ans, la correction diminue l'écart des salaires moyens entre les détenteurs de diplômes d'études supérieures, universitaires, postsecondaires et ceux possédant un diplôme d'études secondaires. La prime à l'obtention d'un baccalauréat passe ainsi de 28,9 % en 1997 à 25,2 % en 2012. Celle pour les travailleurs avec des études supérieures passe de 37,9 % en 1997 à 32,7 % en 2012.

Pour les 17 à 34 ans, lorsque nous contrôlons avec les caractéristiques des travailleurs, nous notons que la prime à l'obtention d'une maîtrise ou plus a diminué de 51,3 % en 1997 à 38,9 % en 2012. Pour ceux détenant un baccalauréat et un diplôme postsecondaires, elles ont diminué respectivement de 39,1 % à 31,8 % et de 16,8 % à 12,8 % sur la même période.

GRAPHIQUE 3

Rendement salarial par rapport à un diplôme d'études secondaires selon le niveau d'éducation des travailleurs âgés de 17 à 34 ans



5

L'évolution des salaires entre le secteur public et les autres secteurs

Nous analysons dans cette section l'évolution des salaires des employés des services publics québécois en contraste des autres travailleurs de l'économie, entre 1997 et 2012. Les salaires horaires moyens des employés des services publics québécois ont augmenté de 4,8 % et sont passés de 25,49 \$ à 26,71 \$ entre 1997 et 2012. Sur la même période, les salaires horaires moyens des autres travailleurs ont crû de 12,1 %, passant de 19,39 \$ à 21,74 \$. Le rythme de croissance des salaires des autres travailleurs a donc augmenté à un rythme près de 2,5 fois la croissance des employés du secteur public québécois.

Une part de la croissance plus rapide des autres travailleurs de l'économie par rapport à ceux des services publics québécois s'explique par une modification des caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, la part expliquée par les différences des évolutions des caractéristiques que nous contrôlons se chiffre à 44,9 %. Parmi celles-ci, notons l'importance de l'éducation dans le rétrécissement de l'écart entre le public et le groupe de comparaison, les travailleurs de ce dernier secteur ayant augmenté leur niveau d'éducation moyen plus rapidement que les employés des services publics québécois, ce qui explique 18,1 % de l'évolution différenciée. L'évolution de l'expérience et de l'ancienneté relativement favorable aux employés du groupe des autres travailleurs de l'économie permettent d'expliquer l'évolution de l'écart salarial respectivement de 4,4 % et 8,4 % sur la période. Les employés du groupe de comparaison semblent se concentrer dans des entreprises de taille plus grande en fin de période, ce qui explique l'évolution de l'écart de 9,3 %. Enfin, même en contrôlant pour les évolutions différencierées des caractéristiques, 55,1 % de l'évolution des différences entre les salaires horaires moyens des deux groupes demeure inexpliqués.

L'analyse en décomposition nous montre que l'ensemble de la différence des salaires observés s'explique par les caractéristiques des travailleurs. La profession exercée par les travailleurs du secteur public est le facteur le plus significatif dans l'explication des différences de salaires entre les secteurs. Elle compte pour 56,9 % de la différence. L'ancienneté et le niveau de scolarité des travailleurs des services publics expliquent des écarts respectifs de 16,1 % et 16,2 % entre les deux groupes. La prime au travail dans une grande entreprise importe puisque la taille de l'entreprise au sein de laquelle le travailleur est employé explique l'écart de 17,8 %. Le fait que les travailleurs du secteur public québécois sont syndiqués explique 23,5 % de l'écart observé. Les résultats de la décomposition de Oaxaca-Blinder font par ailleurs ressortir qu'en 2012 le salaire horaire moyen des employés des services publics québécois était inférieur de 7,3 % par rapport à celui des autres travailleurs.

6

L'évolution des salaires entre le Québec et le reste du Canada

Entre 1981 et 2005, les salaires horaires moyens au Québec ont augmenté de 2,2 % alors qu'ils ont augmenté de 7,5 % dans les autres provinces canadiennes. Depuis 2005, le rythme de croissance des salaires s'est accéléré autant au Québec que dans le reste du Canada, les salaires horaires moyens au Québec augmentant de 7,9 % et ceux des provinces canadiennes de 10,8 %⁴. En 2012, les salaires horaires moyens des travailleurs québécois et du reste du Canada se situaient respectivement à 22,4 \$ et à 24,5 \$.

L'évolution des taux d'emploi laisse suggérer que les différences de croissance des salaires horaires entre le Québec et les provinces canadiennes pourraient être expliquées par l'offre excédentaire qui prévalait au Québec jusqu'à la fin des années 2000. Entre 1981 et 2012, le taux d'emploi au Québec est passé de 63,1 à 74,4 % alors que celui des provinces canadiennes de 70,7 % à 74,7 %. Sur l'ensemble de la période, les taux d'emploi selon les sexes ont des évolutions différentes. Malgré un léger retard des travailleurs masculins, ce sont surtout les femmes qui accusaient un retard des taux d'emploi au Québec par rapport à celles des provinces canadiennes. Cet écart a été comblé sur la période à l'étude.

L'écart de salaire entre les hommes québécois et ceux des autres provinces est plus grand qu'entre les femmes des deux régions. Lorsque nous calculons les ratios des salaires moyens des travailleurs selon le sexe, l'écart est plus grand en 2012 pour le Québec que pour les autres provinces, 90,7 % contre 87,2 %. L'écart des ratios diminue lorsque nous vérifions avec les caractéristiques des travailleurs. Ils se situent à 88,7 % pour le Québec et à 87,7 % pour les autres provinces.

Nous considérons finalement les différences entre le Québec et le reste du Canada relativement à la prime à l'éducation. Nous considérons la prime de salaire des travailleurs détenant un diplôme universitaire relativement aux travailleurs

possédant un diplôme d'études secondaires. Les salaires sont contrôlés selon l'expérience potentielle des travailleurs. Sur l'ensemble de la période, la prime à l'éducation est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada. En 2012, un diplômé universitaire obtenait un salaire qui était 48 % plus élevé qu'un diplômé du secondaire, à expérience égale. Au Canada, cette même prime s'élevait à 41,6 %. On note dans les deux régions une diminution de la prime à partir du début des années 2000s. Puisque les salaires des travailleurs détenant un diplôme d'études universitaire dans les deux régions sont comparables, la différence entre les deux primes provient plutôt des salaires inférieurs des travailleurs québécois détenant un diplôme secondaire par rapport aux travailleurs des provinces canadiennes.

Conclusion

Nous avons tenté dans le rapport de recherche d'exposer comment avaient évolué les salaires des travailleurs québécois selon des dynamiques spécifiques au marché du travail. Le portrait dressé à partir des décompositions effectuées dans les différentes sections fait ressortir des mouvements contrastés selon les groupes étudiés. Ces mouvements peuvent en retour être expliqués, en partie, par des changements dans les caractéristiques des travailleurs qui diffèrent entre les groupes.

Étant donné la nature descriptive de ce travail, nous n'avons qu'effleuré certaines pistes de réponse permettant d'expliquer l'évolution différenciée des salaires entre les groupes de travailleurs. D'autres études sont nécessaires afin de bien saisir ces dynamiques. En ce sens, les décompositions par quantiles semblent être une approche intéressante qui permettrait de raffiner l'analyse de l'impact des caractéristiques individuelles sur les salaires.

« Les salaires des travailleurs québécois évoluent selon des dynamiques spécifiques au marché du travail. Nous constatons des mouvements contrastés selon les groupes étudiés. Ces mouvements peuvent en retour être expliqués, en partie, par des changements dans les caractéristiques des travailleurs qui diffèrent entre les groupes »

NOTE D'INTERVENTION DE L'**IRÉC**

Numéro 33/Mai 2014
Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)
1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4
514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net/ www.irec.net
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Les Notes d'intervention de l'IRÉC visent à contribuer au débat public et à jeter un éclairage original sur les questions d'actualité. Elles s'appuient sur les recherches scientifiques menées par les équipes de chercheurs et de chercheuses de l'IRÉC.

1. BÉLANGER, Jules et Oscar CALDERON, *Évolution de la rémunération horaire au Québec. Analyse en décomposition - 1981 à 2012*, rapport de recherche de l'IRÉC, mai 2014, 57 p.

